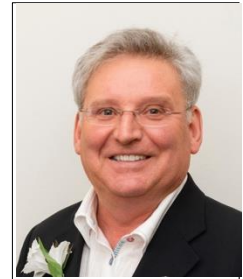


Message du président

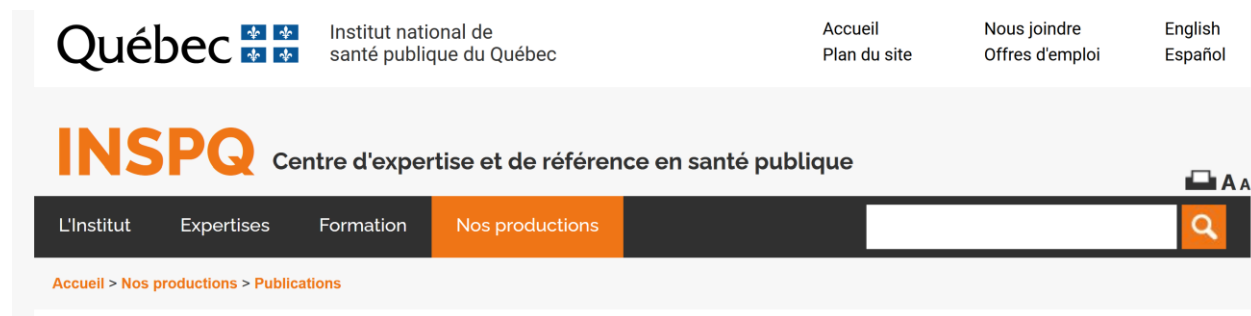


Jude Ruest, président

Bonjour à toutes les personnes francophones qui lisent cette chronique s'adressant principalement aux personnes stomisées du Québec.

Enfin un vaccin

Dans quelques-unes des communications que j'ai reçues dernièrement, la question : « *Quand les personnes stomisées seront-elles vaccinées ?* » est revenue à quelques reprises. Ce questionnement est très justifié considérant la vulnérabilité des personnes stomisées. Ne trouvant pas la réponse sur le site du Ministère de la santé et des Services Sociaux (MSSS) du Québec je me suis adressé à mon pharmacien qui m'orienta vers le site de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) www.inspq.qc.ca



Québec Institut national de santé publique du Québec Accueil Plan du site Nous joindre Offres d'emploi English Español

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

L'Institut Expertises Formation **Nos productions** [Recherche]

Accueil > Nos productions > Publications

En parcourant leur site, en passant très bien fait, mais avec beaucoup beaucoup d'informations, j'ai trouvé un document identifiant l'ordre de la vaccination intitulé « Avis préliminaire sur les groupes prioritaires pour la vaccination contre la COVID-19 au Québec » . . . :

Comité sur l'immunisation du Québec. Avis préliminaire sur les groupes prioritaires pour la vaccination contre la COVID-19 au Québec. Institut national de santé publique du Québec. Novembre 2020. Disponible à : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3085-groupes-prioritaires-vaccination-covid>

Je vous invite fortement à lire le document au complet, car l'interprétation des résultats peut souvent être biaisée ou déviée. Au tout début du document on peut lire en caractère gras :

Le but ultime d'une campagne de vaccination contre la COVID-19 est de réduire l'incidence de la maladie et la circulation du virus dans la population à des niveaux qui permettent un retour à une vie normale ou quasiment normale, et cela de manière durable.

Le premier objectif qui devait être poursuivi était la prévention des maladies graves et des décès. Au début de l'automne 2020 le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ), suite à la demande du

ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), a été invité à formuler un avis préliminaire sur la priorisation des groupes à cibler dans le cadre d'une campagne d'immunisation.

Cela a été fait en utilisant les recommandations du Comité d'éthique de santé publique (CESP) du Québec. Cinq valeurs ont été retenues pour justifier le choix des objectifs d'un programme d'immunisation contre la COVID-19 et les priorités qui ont été établies pour l'attribution des vaccins dans un contexte de disponibilité restreinte : la **bienfaisance**, l'**équité**, la **justice**, la **réciprocité** et la **non-malfaisance**.

Finalement 12 ordres de priorité ont été proposés :

- Rang 1 : les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) des réseaux public et privé. Les résidents des ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) pourraient être vaccinés en même temps si leur vulnérabilité et le niveau de soins qu'ils requièrent sont semblables à ceux des CHSLD.
- Rang 2 : les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux qui sont en contact ou susceptibles d'être en contact avec des usagers.
- Rang 3 : les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA). On pourrait également inclure dans cette catégorie, certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées et vulnérables ayant des caractéristiques semblables à celles des personnes qui vivent en RPA.
- Rang 4 : les communautés isolées et éloignées qui comportent souvent une forte proportion de personnes ayant des problèmes de santé chroniques et vivant dans des logements exigus, empêchant toute distanciation en cas d'infection.
- Rang 5 : les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- Rang 6 : les personnes âgées entre 70 et 79 ans.
- Rang 7 : les personnes âgées entre 60 et 69 ans.

Il est à noter que la segmentation par âge, le principal facteur de risque de complication et de décès, pourrait être revue en fonction de la disponibilité des vaccins.

- Rang 8 : les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complication de la COVID-19.
- Rang 9 : les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ou problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- Rang 10 : le reste de la population adulte.

Deux autres catégories de personnes seront à considérer, principalement en fonction d'un critère d'innocuité de la vaccination.

- Rang 11 : les enfants. La limite d'âge inférieure pour recommander ou non chaque vaccin devra être déterminée en fonction des données qui deviendront disponibles.
- Rang 12 : les femmes enceintes. Des données robustes sur l'innocuité des vaccins seront nécessaires avant de recommander une vaccination pour les femmes enceintes et le moment de la grossesse pour l'administrer devra être déterminé.

La première vague de vaccination a été commencée au début de cette nouvelle année remplie d'espoir selon la recommandation du CIQ et malheureusement, la vaccination a été suspendue à la fin de janvier 2021 faute de disponibilité d'approvisionnement. Je ne ferai aucun commentaire sur les raisons de cette situation presque catastrophique pour nous, mais il est évident que des positionnements et enjeux politiques internationaux influencent le déplacement de cette médication tant attendu. Avec les jours qui se suivent et les multiples informations que nous recevons avec les médias réguliers et sociaux, nous nous rendons compte de plus en plus que les prévisions sont souvent contredites, que les interprétations ont le champs libre, que le confinement est de plus en plus dérangeant et que nous devons continuer à avancer dans ce monde imprévisible, nouveau, différent et pour plusieurs d'entre nous inquiétant. Comme je le dis depuis plusieurs mois notre sécurité est individuelle et c'est à nous de prendre les moyens pour nous protéger.

Je n'ai pas l'habitude de terminer un message du président sur une teinte pessimiste c'est pourquoi je vous invite à sourire sur quelques phrases amusantes que j'ai traduites de la revue du Journal de Winnipeg que j'ai reçue au milieu de la semaine dernière.

- Ce matin, j'ai vu une voisine parler à son chien. Il était évident qu'elle pensait que son chien la comprenait. Je suis rentré chez moi et je l'ai dit à mon chat. On a beaucoup ri.
- Ce virus a fait ce qu'aucune femme n'a été en mesure de faire : Annuler le sport, fermer les bars et garder les hommes à la maison.
- Le monde a basculé. Les vieux sortent furtivement de la maison et leurs enfants leur crient de rester à l'intérieur!
- J'ai besoin de distanciation sociale avec mon réfrigérateur.
- Jamais en un million d'années je n'aurais pu imaginer que j'irais, portant un masque, voir un caissier dans une banque et lui demander de l'argent.
- Les personnes de la génération qui a inventé l'Internet, le téléphone intelligent et les tablettes électroniques sont toutes en train de jouer à l'extérieur comme des enfants.

INSIDE/OUT January 2021 **The newsletter of the Winnipeg Ostomy Association Inc**

Au Plaisir,

Le message du mois de Mars 2021 sera consacré au **Crédit d'Impôt pour les Personnes Handicapées (CIPH)**. Faites-moi connaître vos besoins!!!

Jude Ruest
Président

P.S. Vous pouvez m'écrire au info@aqps.org pour offrir vos services ou me donner de l'information pour aider les personnes stomisées. N'hésitez pas! Votre petit conseil peut vraiment faciliter la vie à une nouvelle personne stomisée.